



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le 1er mai 2026, l'avis de motion portant sur le « 1er projet de règlement numéro U-29 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le présent règlement vise notamment à :

- *Se conformer à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (A-19.1);*
- *Faire une mise à jour du le règlement sur la salubrité des bâtiment 238-2010*

Une assemblée publique de consultation se tiendra le jeudi 4 juin 2026 à 19 h au 544, chemin du Tour-du-Lac à la Municipalité de Lac-Simon. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement, de consulter la population.

Au cours de cette assemblée, le Maire ou un de ses représentants expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de règlement numéro U-29 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (a-19.1)*.

Le projet de règlement numéro U-29 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ne contient pas dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 544, chemin du Tour-du-Lac dans la municipalité de Lac-Simon, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Lac-Simon, le 20 mai 2026.

Charles Whissell

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

RENSEIGNEMENT : (819) 428-3906